

<p>Nom et coordonnées de l'école : EMPU Lucie Artu EEMU Jean Toulza RPI 42</p> <p>Commune : Mazion - Eyrans</p>	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2nd TRIMESTRE</p> <p>Date : 18 février 2025</p>
---	--

Circonscription : BLAYE

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : M^{me} Bertineau

Equipe enseignante :	M ^{me} Bartz, M ^{me} Brayda-Bruno
Le maire ou son représentant :	Mazion : M ^{me} Chasseloup Eyrans : M. Bailan
DDEN :	
Les conseillers municipaux :	Mazion : Mme Leblanc, M. Sicaud, Eyrans : M ^{me} Hourdebaigh, Mme Petit, M. Rousset, M. Torres
Parents d'élèves élus	Mazion : M ^{me} Allouet, M ^{me} Rieger Eyrans : M ^{me} Bernal, M ^{me} Dubois, M ^{me} Floch
Personnel communal	

Excusés :

Inspectrice de l'éducation nationale : M^{me} HACHE

Enseignante : M^{me} Emmery

Parents d'élèves élus : M^{me} Pietrzak

Atsem : M^{me} Morandière, M^{me} Pourresy

Début du conseil d'école : 17h35

Secrétaire de séance : M^{me} Bartz

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

RASED : Réseau d'Aide Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignants.

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative.

C'est un plan d'aide aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment certaines connaissances et compétences. Ce document détaille les aides apportées à l'élève sur des difficultés ponctuelles. Il est limité dans le temps et peut être reconduit si nécessaire.

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation.

C'est un projet mis en place pour les élèves reconnus en situation de handicap. Il décrit les aménagements et les accompagnements dont bénéficie l'élève.

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé.

Il permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires.

Les élèves rencontrant des difficultés passagères d'apprentissage peuvent en bénéficier 30 minutes 2 fois par semaine.

Les élèves peuvent également bénéficier de stages de réussite gratuits pendant les vacances.

Au sein du RPI, 5 élèves bénéficient d'un PPS, 3 d'un PAP, 4 d'un PPRE.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Visites médicales assurées par le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire

En GS et en élémentaire, les visites ont lieu à la demande des enseignants.

Certains MS ont été vus par une puéricultrice de la pmi, ceux qui en avaient besoin.

Pour les PS, la venue de l'orthoptiste a été annulée.

Mineurs en danger

L'Éducation Nationale contribue au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être.

Devant une situation d'élève inquiétante, l'école peut solliciter les services sociaux du Conseil Général, la psychologue scolaire, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, se rapprocher de l'équipe de Circonscription afin d'évaluer la situation entre professionnels et envisager les suites à donner.

Elles peuvent prendre la forme d'un accompagnement par les services compétents, une information préoccupante à la cellule départementale du Conseil Général ou bien encore d'un signalement au parquet.

c) Bilan des évaluations nationales

Le 2^e point étape des évaluations nationales s'est tenu la semaine du 13 janvier. Les résultats ont fait l'objet d'une restitution individuelle aux familles. Il apparaît que ces résultats ne sont pas représentatifs du réel niveau des élèves.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- Le 12 décembre, les élèves se sont rendus au cinéma de Blaye. La séance a été offerte par la mairie de Mazion.

- Le marché de Noël a eu lieu le mardi 17 décembre. Des chants ont été présentés aux familles et les objets confectionnés par les enfants ont été vendus (prix libre). Les bénéfices ont été reversés aux coopératives de chaque classe. Nous remercions les familles qui ont répondu présentes. Le nouveau format a convaincu les enseignantes.

Nous remercions les parents qui ont contribué à installer, décorer et ranger la salle des fêtes. Nous remercions également la mairie d'Eyrans qui a offert un apéritif.

- « Ronde des arts »

- fête du 100^e jour de classe le mardi 8 avril après-midi

- Sortie de fin d'année : le vendredi 20 juin au château-fort de Saint Jean d'Angle.

- fête de fin d'année : un spectacle sera proposé le vendredi 27 juin à 18H.

Nous proposerons comme chaque année une tombola « double chance ».

La tombola sera tirée le matin du 27 juin de manière à ce que les gagnants puissent retirer leur lot dès le soir même. Une exposition des œuvres d'art réalisées par les enfants sera également proposée ce jour-là.

L'équipe enseignante demande à ce que le démarchage auprès des commerçants puisse commencer assez tôt. Elle se chargera de démarcher par mail. Nous préférons comme l'année dernière, viser un maximum de commerçants et activités locales.

L'OCCE signe des cerfa, avec un minimum de 20 € de dons, mais ces formulaires doivent donc nous revenir rapidement, car ils doivent être envoyés au siège à Bordeaux.

- une matinée récréative qui réunira tous les élèves du RPI aura lieu la dernière semaine d'école, très certainement le mardi 1^e juillet.

Classe des PS/MS :

- vendredi 6 décembre : Dans le cadre de « livres en citadelle », nous avons reçu une illustratrice, Amandine CADUSSEAU-NAVARRO .

Elle a fait découvrir son métier au groupe des moyens et a fait des dessins guidés avec eux.

- festivités de Noël : avec Eyrans.

Excellent retour des enfants pour le cinéma et des parents pour le marché de Noël.

- mardi 28 janvier : Nous avons été invités à déguster la galette des rois avec le club des anciens.
- Carnaval en avril (date à définir en fonction de la météo)

Les déguisements seront confectionnés par les enfants à l'école.

La fête se terminera par un goûter à l'école.

- jeudi 5 mai : sortie à Terre d'Oiseaux. Atelier « P'tites bêtes »
- à confirmer : intervention de Mme Pilon, plasticienne, pour faire un décor sur le mur du préau.

Classe des GS-CP et classe des CE1-CE2

- Nous avons avancé le projet « sciences » en commun avec la classe de GS-CP. Lors de la période 2, nous avons travaillé sur les dents. La période 3 est consacrée aux objets techniques. Nous avons réalisé deux ateliers communs autour des circuits électriques. En période 4, nous travaillerons sur l'eau.

Classe des CE1-CE2

- Le 8 avril au matin, la classe se rendra au centre équestre de Saint-Girons-d'Aiguevives pour une demi-journée de découverte de l'équitation. La sortie en elle-même est gratuite et le transport est financé par l'APE.

Classe des CM1-CM2

- En période 3, nous avons travaillé autour du Vendée Globe, ce qui nous a permis entre autres de travailler en géographie et en éducation au développement durable, ou en art visuel.
- En période 4, nous commencerons en EPS et EMC, un cycle « savoir rouler à vélo » qui se finalisera par une sortie scolaire à bicyclette le mardi 27 mai jusqu'à la citadelle de Blaye. Le 13 mai après-midi, l'association « Prévention routière » interviendra auprès de la classe et proposera deux ateliers : un atelier de pratique sur piste et de théorie.
- Le vendredi 28 mars, le major de la gendarmerie de St Ciers sur Gironde viendra faire passer le permis internet aux élèves de CM2. Nous avons déjà commencé à préparer sa venue.

b) APE

Bilan des actions déjà effectuées :

- Soirée Halloween : peu d'enfants
- Le stand photo proposé durant le marché de Noël a été une réussite. Des parents ont fait savoir leur regret de ne pas voir la proposition de vente de sapins de Noël reconduite, à la place de la vente des boules de Noël personnalisées
- Après-midi jeux de société : peu d'enfants
- Vente de crêpes : la vente a eu lieu une journée où il y avait beaucoup d'absents, moins réussie que l'année dernière

Actions à venir :

- Vente de chocolat pour Pâques
- Organisation d'une auberge espagnole le 16 mai
- Pour la fête de fin d'année : en plus de la tenue de la buvette, proposition de jeux d'antan, estimation d'un jambon, panier garni
- « boom » de fin d'année pour les CM1-CM2, participation libre, le mardi 1^{er} juillet

M^{me} Brayette informe avoir reçu une subvention de 250 € de la part de la mairie de Mazion, et être en attente de celle de la mairie d'Eyrans. L'association possède 1 135,95 €, et 302 € en fond de caisse.

c) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés, conseil école-collège

Conseil école collège

Le dernier conseil école collège de Saint Ciers s'est tenu le 27 janvier dernier. Il y a été abordé les évaluations nationales de 6^e, les compétences psycho-sociales, et il a été fait un point sur les commissions « E3D » et « grande difficulté mathématiques et français ».

Madame Faurie, CPE du collège de Blaye, interviendra auprès des élèves de CM2 le mardi 18 mars. Elle sera accompagnée par des élèves de 6^e qui viendront répondre aux questions des élèves, questions que nous avons préparées en classe.

La directrice attend les dates de visite et comment s'organisera cette journée.

Liaison Eyrans – Mazion :

Les actuels MS passeront, en petits groupes, une matinée en intégration en GS, les 10, 12 et 13 juin.

Comme chaque année, l'inscription à Eyrans n'est pas automatique. Dès le mois de mai, les parents des futurs GS pourront se rapprocher de la mairie d'Eyrans pour leur inscription qui leur délivrera un certificat administratif. Il faudra alors se rapprocher de la directrice d'Eyrans pour prendre rendez-vous et procéder à l'admission.

Pendant ces matinées, les futurs élèves de PS passeront un petit moment à la maternelle.

Un conseil de cycle 1 se tiendra courant juin pour faire le point sur chaque enfant et évoquer les dispositifs mis en place pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

De même, des transmissions entre collègues au sein de l'école d'Eyrans auront lieu.

III) Fonctionnement de l'école

a) Charte « Relation école – familles »

Cette charte s'inscrit dans la dynamique engagée par la circulaire du 15/10/2013. Elle a pour objectif de renforcer la coopération entre les familles et l'Ecole. Elle sera communiquée aux familles.

Dans cette même perspective, le dispositif "Parents, l'école vous accueille !" se veut un moment privilégié d'accueil des familles. Aussi, le mardi 15 avril, nous proposerons aux familles de

venir partager un moment convivial autour d'une exposition qui rendra compte des ateliers multi niveaux qui auront été menés durant la fête du 100^e jour de classe.

b) Bilan intermédiaire sur la sécurité

PPMS unifié pour Eyrans : visite de la commission le lundi 19 mai.

PPMS « risque majeur » :

Eyrans :

- initialement prévu le 14 février, reporté au jeudi 20 février : exercice de mise à l'abri durant la propagation d'un nuage toxique suite à l'accident d'un camion.

Mazion :

- le 18 février : exercice de mise à l'abri pendant une tempête.

Test incendie : tous les ans, 2 tests incendie doivent être réalisés dans chaque école.

Le 1^{er} a eu lieu en septembre.

Le 2^{ème} devra avoir lieu avant le vendredi 11 avril.

c) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Coopérative Mazion

Solde au 31 octobre 2024	1543 €	
Ventes marché de Noël	260 €	
Versement bénéfices photographe	252 €	
Intervention illustratrice LenC		60 €
Château-fort et accessoires		131 €
Achats divers (marché de Noël et pâtisserie)		157 €
Solde au 10 février 2025	1707 €	

Coopérative Eyrans :

Il y a une coopérative commune et 3 caisses de classe avec une même somme attribuée en début d'année à chacune des classes.

Au 1^{er} conseil d'école, le solde de la caisse commune était de 2 554,13 euros.

Voici les recettes et dépenses pour la caisse commune.

Recettes	Dépenses
Don APE : 159,00	
Photos de classe : 439,50	
Marché de Noël caisse commune : 20,00	
Total recettes : 618,50	Total dépenses : 0

MAIRIE

Questions des parents

- Rappel des consignes de prise en charge des poux : il est demandé aux familles de se montrer davantage vigilant et de se rapprocher d'un professionnel de santé le cas échéant.
- Deux courriers sont parvenus à la directrice concernant le périscolaire. Elle rappelle que le Conseil d'école ne peut être le lieu où l'on traite des demandes personnelles. Elle invite les parents concernés à se rapprocher de Monsieur le Maire, et de son secrétariat.
- Demande d'ajout de séances de piscine. La directrice indique que cela implique un certain budget, en terme d'entrées et de transport. Des parents accompagnateurs agréés sont également indispensables.

Fin du conseil d'école : 18h35

Prochain conseil d'école aura lieu le : Mardi 3 juin

Fait à Eyrans, le 18/03/25

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole
M^{me} Bertineau



Le Secrétaire de séance :

M^{me} Bartz

